

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 9 juillet 2024**

Convocation adressée le 3 juillet 2024

Délibération publiée le 11 juillet 2024

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

*L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de juillet, à 14h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 3 juillet 2024 par Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présents** : Yves BEN ITAH ; Audrey HENOCQUE ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Luc SEGUIN ; Florence VERNEY-CARRON

**Absent(es) excusé(es)** : Tristan DEBRAY ; Nadine GEORGEL ; Stéphanie LEGER ; Corinne SUBAI ; Cédric VAN STYVENDAEL ;

**Absente** ; Samira BACHA-HIMEUR

**Procuration** : Stéphanie LEGER à Patrick ODIARD  
Corinne SUBAI à Richard MARION  
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Secrétaire : Luc SEGUIN

2024\_31

**ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE.**

**Rapporteur : Patrick ODIARD**

Vu la délibération n°2024-30 du comité syndical relative à la composition du bureau du syndicat mixte,

Vu l'article L2122-7-2 du code général des collectivités territoriales relatif aux modalités d'élection des adjoints au maire,

Le comité syndical a procédé à l'élection des quatre membres du bureau au scrutin de liste à la majorité absolue.

Mesdames GEORGEL, LEGER et SUBAI et Monsieur SEGUIN ont présenté leur candidature.

A l'issue du premier tour de scrutin, la liste composée de

1<sup>ère</sup> membre du bureau : Nadine GEORGEL

2<sup>ème</sup> membre du bureau : Stéphanie LEGER

3<sup>ème</sup> membre du bureau : Luc SEGUIN

4<sup>ème</sup> membre du bureau : Corinne SUBAI

a obtenu la majorité absolue des voix.

Le comité syndical, vu les résultats du scrutin, vu le procès-verbal de l'élection des membres du bureau annexé à la présente délibération,

Proclame élus

- Madame Nadine GEORGEL, 1<sup>ère</sup> membre du bureau du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon
- Madame Stéphanie LEGER, 2<sup>ème</sup> membre du bureau
- Monsieur Luc SEGUIN, 3<sup>ème</sup> membre du bureau
- Madame Corinne SUBAI, 4<sup>ème</sup> membre du bureau

et les déclare immédiatement installés.

P.J. : procès-verbal de l'élection

---

**POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le Président,

Patrick ODIARD